

Info travaux

1

Avenue Eugène-LANCE

Mise en sens unique de la circulation et aménagement d'un contresens cyclable (entre le chemin de l'Adret et la rue du Bachet)

2 août 2021 au 24 septembre 2021 - Durée 8 semaines

Dispositions

Dans le but d'aménager un carrefour giratoire, un contresens cyclable et de mettre en sens unique la circulation en direction de la rue du Bachet, la Ville de Lancy vous informe que des travaux de génie civil seront entrepris sur l'avenue Eugène-LANCE entre le chemin du 1^{er}-Août et la rue du Bachet et se dérouleront en trois étapes.

ETAPE 1+2

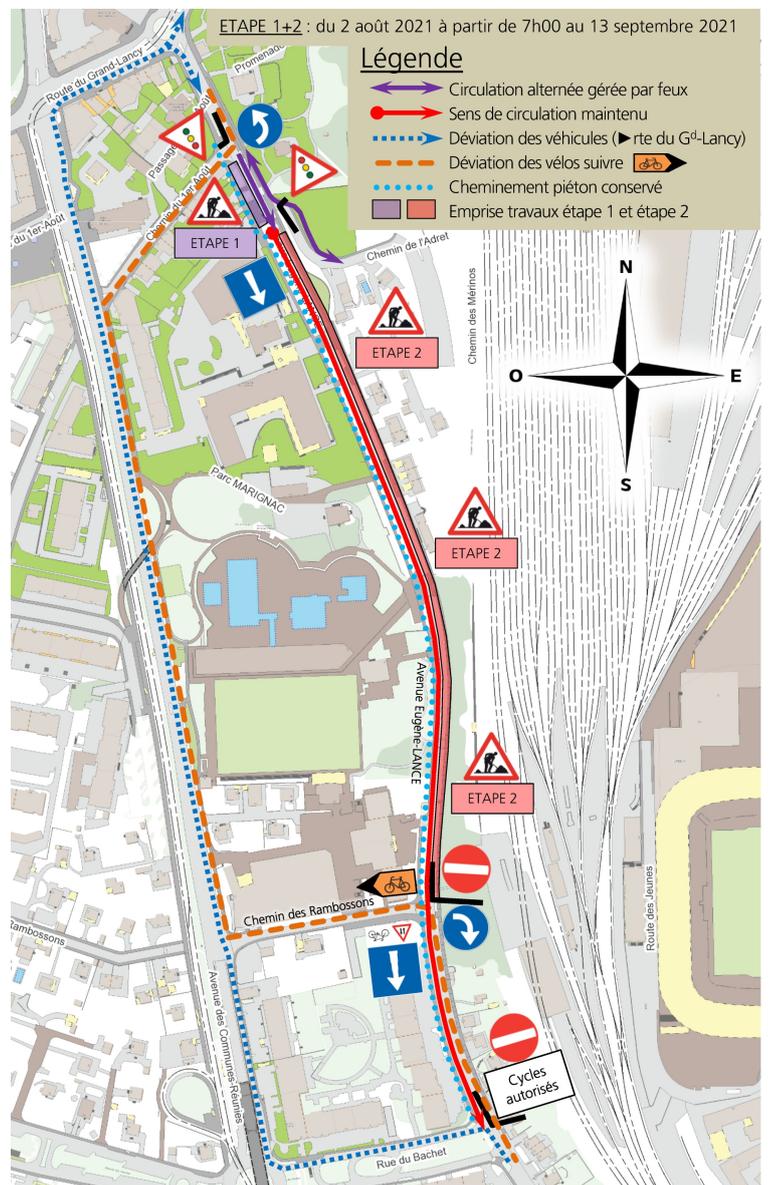
Pendant l'étape 1 la circulation de l'avenue Eugène-LANCE sera alternée et régulée par des feux de signalisation (à la hauteur du chemin de l'Adret).

Dès le début des travaux, la circulation de l'avenue Eugène-LANCE (ensemble des usagers) sera mise en sens unique en direction de la rue du Bachet. A la hauteur de la rue du Bachet, les usagers en direction de la route du G^d-Lancy à l'exception des cyclistes devront prendre la rue du Bachet puis l'avenue des Communes-Réunies afin de rejoindre la route du G^d-Lancy.

Seuls les vélos auront la possibilité de remonter en contresens l'avenue Eugène-LANCE entre la rue du Bachet et le chemin des Rambossons uniquement. A la hauteur du chemin des Rambossons, une déviation pour les vélos sera mise en place pour rejoindre la route du Grand-Lancy via Communes-Réunies->1^{er}-Août.

Pendant toute la durée des travaux, un cheminement piéton sera conservé (côté Ouest).

Toutes les places de stationnement côté Est (véhicules, 2 roues et vélos) seront supprimées lors de la deuxième étape.



Info travaux

1

Avenue Eugène-LANCE

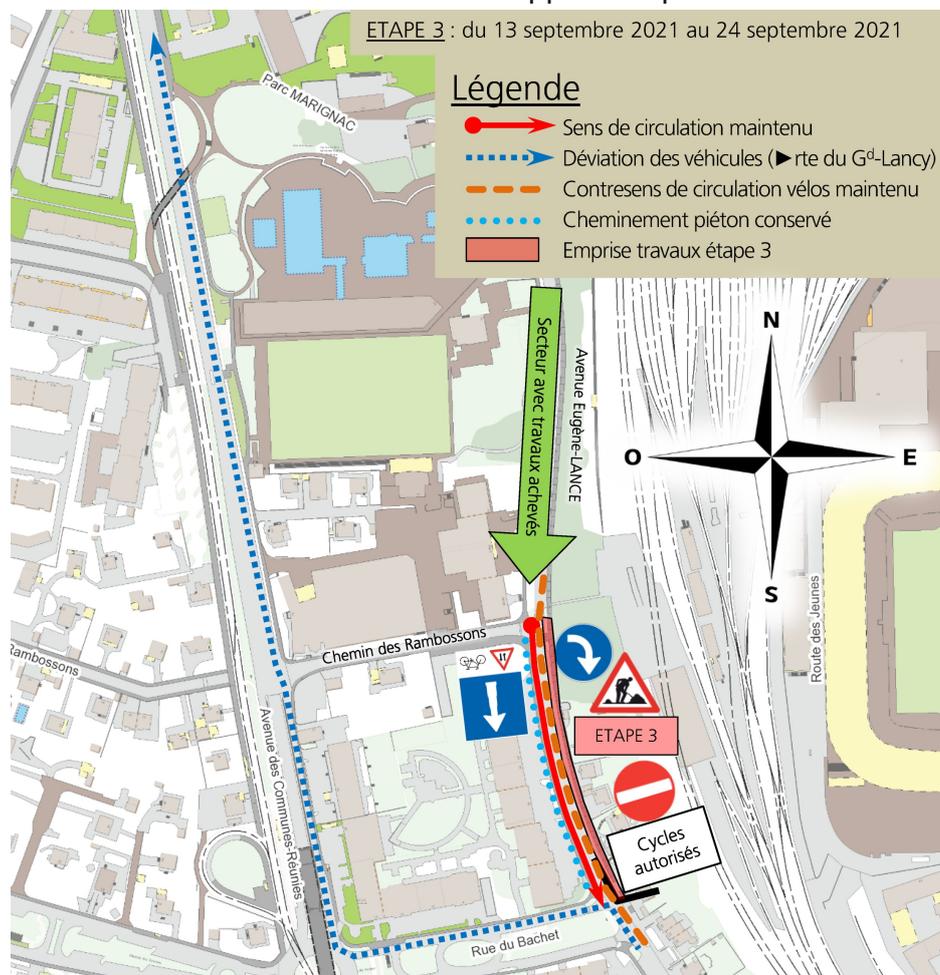
Au fur et à mesure de l'avancement des travaux, les nouveaux aménagements seront mis en service dans le sens chemin du 1^{er}-Août -> chemin des Rambossons.

ETAPE 3

Les mesures de circulation mises en place dès le début des travaux subsisteront pour l'étape 3 uniquement sur le tronçon Rambossons->Bachet, à savoir sens unique de la circulation en direction de la rue du Bachet et contresens autorisé pour les cyclistes. A la hauteur de la rue du Bachet, les usagers en direction de la route du G^d-Lancy à l'exception des cyclistes devront continuer à prendre la rue du Bachet puis l'avenue des Communes-Réunies afin de rejoindre la route du G^d-Lancy.

Pendant toute la durée des travaux, un cheminement piéton sera conservé (côté Ouest).

Toutes les places de stationnement de l'avenue Eugène-LANCE (véhicules, 2 roues et vélos) entre le chemin des Rambossons et la rue du Bachet seront supprimées pendant la troisième étape.



A noter que les dates des travaux sont intentionnelles et pourraient être décalées suivant des aléas de chantier ou/et des conditions météorologiques défavorables.

Nous vous remercions de votre compréhension et vous prions de respecter la signalisation.

Renseignements

Service des travaux, de l'urbanisme et de la mobilité (STUM)

M. Olivier SIRIÉ

Tél. 022 706 15 70

Ville de Lancy

